

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un le treize Septembre , à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr BRUNET Joël, Maire  
**PRESENTS: BRUNET Joël, THIBAUD Jean-Pierre, VIEIRA Laëtitia, RICHER Jean-François, TARPIN-LYONNET Astrid, AUBRY Claude, BREVET Jean-Michel, CELLARD Gilles, CHARIGNON Marie-Ange, CHOLLET Colette, FAVIER Jean-Luc, LAZARE Sebastien, LHOTE Annick, PICHENOT Emilie, RESSIGUIER Amélie, RUIZ Danièle, VINCONNEAU Eric,**

**Absents qui ont donné pouvoir : RUIZ Danièle à GAUDET Rolande**

**Date de la convocation : 07/09/2021**

**A été nommé secrétaire de séance : Mme CHARIGNON Marie-Ange**

**Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, Monsieur le Maire a annoncé la démission de Mr Franck BUFFARD de son poste de Conseiller Municipal et l'a remercié chaleureusement de son implication personnelle tout au long de ces années passées au sein du Conseil Municipal.**

**le conseil municipal a ensuite délibéré sur les points suivants :**

**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE  
D'UN SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE**

**Monsieur le Maire rappelle la délibération n°08-02-21 en date du 22 février 2021 approuvant l'adhésion au groupement de commandes par la signature de la convention constitutive concernant la fourniture, l'installation et la maintenance de systèmes de vidéo-protection urbains avec les Communes d'Ambronay, Bettant, Château Gaillard, Douvres, Saint Maurice de Rémens, Saint Rambert en Bugey et la Ville d'Ambérieu en Bugey désignée comme coordonnateur. ainsi que la **consultation** lancée le 7 avril 2021 comme ci-dessous mentionnée par le coordonnateur (Mairie d'Ambérieu en Bugey) :**

Montant estimatif global (tous les membres du groupement) : **553 000 € HT**

Forme de L'accord-cadre : à bons de commandes en lot unique

Durée de l'accord-cadre : 2 ans à compter de sa date de notification

Date de remise des offres : 10 mai 2021

Critères de jugement : Valeur technique 70% - Prix des prestations 30%

Après examen par la Commission d'appel d'offres (coordonnateur) en date du 3 Juin 2021, des candidatures et des offres des sept propositions recevables, il a été **attribué l'accord-cadre au Groupement d'Entreprises Conjoint INEO INFRACOM SNC et SBTP dont le mandataire solidaire est la Société INEO INFRACOM à Rillieux-La-Pape (69) pour un montant total estimatif global de 368 239.50 € HT.**

Il rappelle également que l'enveloppe budgétaire prévisionnelle de départ pour la part de la commune était fixée à 82 334.00 € HT, et que finalement la proposition retenue porte **le montant estimatif à la somme de 54 390.90 € HT** et détaillé comme suit :

**Investissement : Matériels .....53 939.10 € HT**

**Fonctionnement : Maintenance.....451.80 € HT par an**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire**

**- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres de l'accord-cadre à bons de commande au Groupement d'Entreprises Conjoint INEO INFRACOM SNC et SBTP dont le mandataire solidaire est la Société INEO INFRACOM à Rillieux-La-Pape (69) pour une durée de deux ans à compter de sa date notification et sur la base d'un montant total estimatif de 54 390.90 € HT.**

**ADMISSION EN NON VALEUR/BUDGET ANNEXE EAU**

**Après avoir pris connaissance de l'état de produit irrécouvrable dressé par le comptable public en date du 20 Juillet 2021,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR**

- DECIDE l'admission en non valeur d'une créance irrécouvrable pour 2021, pour un montant de 554,78€ sur le budget annexe de l'EAU.**

Budget	Investissement	Débit	Crédit
<b>Commune</b>	2315-333 - Tx prolongement Telecom Ecoe-SP		6550
	2315-345 – Tx supplémentaires trottoirs Cormoz		1524
	2315-346 – Travaux lavoir	8074	
	<b>TOTAL</b>	<b>8074</b>	<b>8074</b>
	Fonctionnement		
	739223 - FPIC		3170
	022- Dépenses imprévues	3170	
	<b>TOTAL</b>	<b>3170</b>	<b>3170</b>

Budget	Investissement	Débit	Crédit
<b>Annexe Eau</b>	2315-277 Chateau d'eau		965
	2315-325 Secto Ravinelles	965	
	<b>TOTAL</b>	<b>965</b>	<b>965</b>

Budget	Fonctionnement	Débit	Crédit
<b>Salle Polyvalente</b>	611- Prestations de service	250	
	673 – Remboursement arrhes location SP crise sanitaire		250
	<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

#### **DEMANDE SUBVENTION SDIS**

Dans le cadre des subventions susceptibles d'être allouées aux communes, en vue de l'acquisition de matériel de lutte contre l'incendie (effets d'habillement, divers équipements et certains moyens d'alerte).

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR**

- **SOLLICITE** l'octroi d'une subvention auprès du SERVICE DEPARTEMENTAL D' INCENDIE ET DE SECOURS DE L'AIN au titre des années 2019-2020-2021

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES DE CHATEAU GAILLARD**

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 52€ au COMITE DES FETES DE CHATEAU GAILLARD afin de pouvoir procéder au remboursement des boissons remises aux bénévoles lors de la fête organisée par la commune du 28 Août dernier.

#### **APPROBATION REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT ON COLLECTIF (SPANC)**

VU la convention de prestation de service signée entre la Communauté de Communes Rives Pays de l'Ain Cerdon et la Commune de Chateau Gaillard , signée le 23 Août 2021, fixant les modalités relatives à la réalisation par la CCRAPC,

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR**

- **APPROUVE** le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif servant à déterminer les relations entre le SPANC, la Commune et les usager du service.

#### **TRAVAUX AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DE LA POIZATIERE/AIDES DU DEPARTEMENT ET DE L'AGENCE DE L'EAU**

Mr le Maire rappelle le projet des travaux d'aménagement du lotissement de la Poizatière qui sont actuellement en cours , au stade des études.

Ce projet de grande envergure nécessite une analyse financière très précise avant l'engagement des travaux. Le budget étant conséquent, il est à prévoir que ceux-ci pourraient être réalisés et financés sur plusieurs années.

C'est pourquoi, afin d'affiner au mieux les dépenses à engager, il est opportun de s'interroger aujourd'hui sur les aides éventuelles dont la commune pourrait bénéficier.

#### **De ce fait, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **SOLLICITE** les aides du Conseil Départemental et l'Agence de Afin pour la réalisation de ces travaux estimés ce jour en totalité à 2 273 400€HT ;

## **CANTINE SCOLAIRE**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

### **Instauration tarif/Projet d'accueil individuel (PAI)**

- **FIXE** un forfait de 1,50€/jour pour les enfants détenteurs d'un PAI apportant leur panier repas à la cantine

### **Révision tarifs/Cantine/Elèves**

- **FIXE** le prix du repas pour les enfants de l'école fréquentant la cantine scolaire à :

- \***4,45€ pour les inscriptions régulières**
  - \* **5,15€ pour les inscriptions occasionnelles**
- et ce, à compter du **8 NOVEMBRE 2021**

De ce fait, **PROCEDE** également à la modification du règlement intérieur de la cantine et garderie scolaires

### **Révision tarifs/Cantine/adultes**

- **FIXE** le prix du repas adulte à **2,85€**  
et ce, à compter du **8 NOVEMBRE 2021**

## **AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE POUR ACCUEILLIR DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**

### **Le Conseil Municipal 16 VOIX POUR , 1 CONTRE rt 1 ABSTENTION**

En collaboration avec la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain, il a été décidé de procéder à des travaux d'aménagement intérieur et extérieur de l'ancienne école maternelle afin de pouvoir recevoir des formations liées à la santé, organisées par la ST SO FORMATION, pour un montant d'environ 100 000€ pris en charge par la CCPA et 60 000€HT pris en charge par la Commune.

Afin de fixer les modalités techniques et financières, la commune signera une convention avec la CCPA, et une convention avec la ST SO FORMATION (loyers)

## **Questions diverses**

Présentation et nouveautés au sein du CCAS/Eric VINCONNEAU

Présentation de l'association « L'Eveil d'Antan » /Marie Ange CHARIGNON

**Fin de séance: 22h45**

**FAIT A CHATEAU GAILLARD, le 20 Septembre 2021**

**Le Maire,**

**Joël BRUNET**